



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119212>

Département(s) de publication : 60

Annonce n° 24-119212

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Montataire (60)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21600410100012

**Ville :** Montataire

**Code postal :** 60160

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 60

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** Maintenance curative préventive

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Amandine Laude

**Adresse mail du contact :** [alaude@mairie-montataire.fr](mailto:alaude@mairie-montataire.fr)

**Numéro de téléphone du contact :** +33 344644545

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner indiquées à l'article L2141 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif à la commande publique. Le candidat devra en fournir la preuve comme stipulé à l'article R2143 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique. Interdiction de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements ou en qualité de sous-traitant de plusieurs candidats. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 08/11/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Bureau des marchés publics

**Critères d'attribution** : Prix : 50% Valeur technique : (méthodologie) 30% Délai d'intervention : (délai d'intervention et moyens humains et matériels mis à disposition pour y parvenir) 20%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations de maintenance préventive et curative du matériel de cuisine et du matériel frigorifique

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 50883000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Prestations de maintenance préventive et curative du matériel de cuisine et du matériel frigorifique

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ville de Montataire

**Durée du marché (en mois)** : 36

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Le présent marché est passé en procédure adaptée en application de l'article L2123-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R2123-1 à R2123-7 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique. Pour la partie maintenance curative, le présent marché est un accord cadre à bons de commande mono-attributaire sans remise en concurrence en application de l'article L2125-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et de l'article R2162-1 à R2162-6 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique du 5 décembre 2018. Le présent marché est traité à prix mixte La partie à prix forfaitaire concerne la maintenance préventive du matériel de cuisine et matériel frigorifique. La partie à prix unitaire concerne la maintenance curative du matériel de cuisine et matériel frigorifique traitée à bon de commande. Le marché est conclu pour une période d'un an à compter du 25 novembre 2024 renouvelable tacitement deux fois (soit jusqu'au 24/11/2027). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier. Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 18/10/2024